



La forte mobilisation du 20 novembre 2007 a contraint le gouvernement à ouvrir une négociation salariale le lundi 17 décembre 2007.

Cependant, le gouvernement refuse d'accorder une mesure générale de revalorisation du point d'indice, seule à même d'assurer un réel maintien du pouvoir d'achat pour l'ensemble des agents de la fonction publique.

Au contraire, il persiste à faire entrer dans le maintien du pouvoir d'achat des mesures individuelles de promotion (glissement vieillesse technicité), ce qui revient à nier le principe même de déroulement de carrière.

D'autre part, les suppressions d'emplois dans la fonction publique se poursuivent avec 22 suppressions de postes dans le Val-de-Marne au Trésor public.

Lors de ses vœux du 31 décembre et alors que les négociations dans les régimes spéciaux ne sont pas encore terminées, le président de la République annonce que la durée de cotisation de tous les régimes passera à 41 ans en 2016. De plus, un rapport du gouvernement concernant les retraites rendu le 31 décembre 2007 prévoit même le passage aux 41,5 annuités en 2020.

Le 24 janvier prochain, les fédérations syndicales de fonctionnaires, représentant les trois versants de la fonction publique (d'Etat, hospitalière et territoriale), appellent à la grève « *pour exiger l'ouverture de réelles négociations sur la valeur du point d'indice et la refonte globale des grilles indiciaires, afin de permettre le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat* ».

Pour se justifier, le président de la République, dans sa conférence de presse du 8 janvier 2008, explique que les caisses sont vides.

Peut-on dire que les caisses sont vides alors que :

- Le bouclier fiscal coûtera environ 500 millions d'euros au budget de l'Etat pour quelques milliers de contribuables parmi les plus riches.
- 30 milliards d'exonérations de charges sociales accordées au patronat sont prévues pour 2008. Alors que les 60 patrons - actionnaires les plus fortunés se sont versés 1,8 milliard d'euros de dividendes en 2007 au titre de 2006.
- 1 % d'augmentation de la valeur du point pour les 5,2 millions d'agents de la Fonction publique, cela représente environ 1,3 milliards d'euros.
- L'ensemble des frais des personnels (salaires + primes + cotisations sociales + retraites) des 3 versants de la Fonction publique a reculé de 1,1 point de PIB entre 1997 et 2005, soit environ 19 milliards d'euros.

C'est pourquoi, les sections CGT Trésor, FO Trésor et Sud Trésor du Val-de-Marne appellent à faire grève et à manifester le 24 janvier pour :

- **l'augmentation de la valeur du point d'indice et le rattrapage des 7% de perte de pouvoir d'achat du point d'indice depuis 2000**
- **la défense du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers**
- **le maintien des corps et grades faisant du statut une garantie fondamentale**
- **le maintien du recrutement par concours pour toutes les catégories de personnels**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois**
- **le retour aux 37,5 annuités pour tous les salariés public et privé**
- **le retrait de la fusion DGI/DGCP avec le maintien de deux administrations DGI et DGCP distinctes**
- **le maintien de la séparation ordonnateur/comptable et assiette/recouvrement**
- **le maintien de tous les sites de la DGI et de la DGCP pour un service public de proximité et de qualité**

Tous en grève le 24 janvier 2008

**Tous à la manifestation
à 14H00 place de la Bastille**